



- Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 21 • 7-2016

Lettre d'information parlementaire

Actualité internationale

Réactions parlementaires sur un futur traité d'interdiction des armes nucléaires

Australie : le député **Josh Wilson**, a souligné dans son intervention le rôle négatif de l'Australie au sein du groupe de travail à composition non limitée des Nations Unies en août 2016 et son vote contre la résolution créant un processus de négociation d'un traité d'interdiction. Le député **A. Wilkie**, a posé la question de savoir si l'Australie participerait aux négociations. Le Premier ministre n'a pas répondu.

Pays-Bas : lors du débat (23-24 novembre) sur le budget du ministère des Affaires étrangères, le ministre **S. Koenders** a de nouveau confirmé que les Pays-Bas participeraient aux négociations de l'ONU en mars et juin 2017 et travailleraient pour « une interdiction vérifiable des armes nucléaires ».

France : de nouveaux parlementaires ont souhaité obtenir des réponses sur l'opposition de la France à cette résolution, en s'adressant au ministre des Affaires étrangères. **A. Bocquet** (QE 101002) et **P. Carvalho** (QE 101331) l'a ainsi interrogé sur le fait que « l'état actuel de la sécurité internationale montre que le progrès dans le domaine du désarmement nucléaire est crucial et urgent et qu'il est illogique d'attendre un point de minimalisation, c'est-à-dire lorsqu'il y aura très peu d'armes nucléaires, pour commencer les négociations sur l'interdiction de ces armes ». Il souhaite donc savoir ce qui a motivé cette position de la France qui va à l'encontre de l'interdiction totale et complète de cette arme de destruction massive ». **D. Auroi** (QE 101151), aimerait « connaître les raisons qui ont poussé la France à voter contre ce projet de résolution », sachant que « l'objectif même d'un traité d'interdiction est de créer les conditions favorables au désarmement et à la sécurité ».

Hier, la France prenait la tête du combat diplomatique contre le programme nucléaire iranien. Aujourd'hui c'est contre la résolution L.41 ouvrant la voie aux négociations d'un traité d'interdiction des armes nucléaires qu'elle cherche à peser de tout son poids (voir page 2). Au risque de se retrouver isolée sur la scène internationale.

Une attitude à contre-courant de l'histoire, qui tend à confirmer le poids conservé par ce réseau de hauts diplomates dévoilé par le journaliste Vincent Jauvert*. Se

surnommant eux-mêmes la « secte », ces membres pèsent dans l'ombre de tout leur poids afin d'infléchir la politique extérieure de la France dans un sens « néoconservateur », contre ces « maudits "désarmeurs" ». Composé pour l'essentiel d'anciens membres de la prestigieuse direction des affaires stratégiques du ministère de la Défense qui ont pris des galons dans le cabinet ou différents services du ministère des Affaires étrangères, voire même au sein d'entreprises de l'armement ou au CEA, ils « se considèrent d'abord comme les champions de la bombe "bleu-blanc-rouge". Quitte à s'opposer, si nécessaire, au grand frère américain », souligne Vincent Jauvert.

La capacité d'influence d'une telle « secte » ne vient-elle pas confisquer le débat citoyen et parlementaire indispensable en démocratie ?,

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

*Vincent Jauvert, La face cachée du Quai d'Orsay. Enquête sur un ministère à la dérive, 2016, éditions Robert Laffont, 301 p.

La secte

BELGIQUE

Parlementaires sur le front du désarmement nucléaire

Les député(e)s de la Chambre des représentants ont déposés ces dernières semaines de nombreuses questions auprès des ministres de la Défense et des Affaires étrangères. Ainsi **B. Hellings** (Ecolo-Groen) a demandé un éclaircissement sur « les conclusions du sommet de l'Otan de Varsovie » (n° 13169) car pour la première fois le communiqué final d'un tel sommet précisait que « la posture de dissuasion nucléaire de l'Otan repose également, en partie, sur les armes nucléaires des États-Unis déployées à l'avant en Europe »... donc en Belgique ? **M. S. Pirlot** (PS) a demandé des

explications sur « la position de la Belgique en matière d'armes nucléaires » (n° 13211), son collègue **S. Crusnière** (PS) sur « la lutte contre les armes nucléaires » (n° 13436), **M. W. De Vriendt** (Ecolo-Groen) sur « l'interdiction des armes nucléaires » (n° 14254) et **M^{me} R. Bellens** (N-VA) sur « le désarmement nucléaire » (n° 14469). Réponse groupée du **ministre Reynders** : « Cette phrase ne nie, ni ne confirme le stockage éventuel d'armes nucléaires américaines en Belgique [...] La Belgique œuvre pour un monde sans armes nucléaires mais cherche à atteindre cet objectif de manière efficace. [...] La négociation d'un traité d'interdiction des armes nucléaires ne serait pas propice à la réalisation de cet objectif final. »



CHILI

Les parlementaires engagés en faveur du désarmement nucléaire

Le 30 novembre, le député **Marcos Espinosa** (PRSD), premier vice-président de la Chambre des députés du Chili, et la députée **Denise Pascal Allende** (PS) ont co-organisé un événement au Parlement chilien pour informer leurs collègues sur le désarmement nucléaire et les initiatives parlementaires existantes à travers le monde (notamment celles prises au sein de l'Union Interparlementaire). Presque tous les parlementaires participant à cet événement ont accepté l'invitation de rejoindre le PNND. Pour Marcos Espinosa « cela démontre que les parlementaires chiliens ont rejeté la possession, l'utilisation et la menace d'utilisation des armes nucléaires comme une option pour régler les conflits internationaux ».

Du côté de la société civile

L'organisation Initiatives pour le Désarmement Nucléaire (IDN), présidée par Paul Quilès, ancien ministre de la Défense et la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN France), ont lancé une pétition qui a recueilli plus de 25 000 signatures en un mois pour demander que la France ne vote pas contre l'interdiction des armes nucléaires lors du vote de confirmation à l'Assemblée générale de l'ONU en décembre. Différents parlementaires (Jean-Jacques Candelier, François Michel Lambert, Jérôme Lambert, Catherine Quéré...) ont signé cette pétition.

[https://www.change.org/p/françois-hollande-monsieur-le-président-la-france-doit-voter-à-l-onu-l-interdiction-des-armes-nucléaires](https://www.change.org/p/fran%C3%A7ois-hollande-monsieur-le-pr%C3%A9sident-la-france-doit-voter-%C3%A0-l-onu-l-interdiction-des-armes-nucl%C3%A9aires)

DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Pression diplomatique ou Diplomatie de pression ?

En prévision du vote à l'ONU de la résolution L.41 créant un processus de négociations d'interdiction des armes nucléaires, la diplomatie française aurait exercée des pressions sur certains États pour les contraindre à voter « Non » à ce texte ! Le 28 septembre en effet, une dépêche de l'agence Associated Press (« Non-nuclear states advance push for UN treaty to ban nukes ») mentionne que « les États promoteurs d'une interdiction des armes nucléaires sont soumis à une pression incroyable des puissances nucléaires, chacune se répartissant des zones régionales spécifiques pour réaliser cette action ». La France, par exemple, devait se focaliser sur les pays africains, la Grande-Bretagne avec les États-Unis se polarisant sur les partisans potentiels de l'interdiction en Europe et les autres États couverts par le parapluie nucléaire américain.

C'est pourquoi certains États — pourtant favorable à ce processus et aux déclarations d'organisations régionales dont ils sont membres — se sont abstenus ou encore était tout simplement absent lors du vote. Ainsi, il était assez logique de voir l'Amérique latine et les Caraïbes voter pour le « Oui » (29 États sur 33) au vu de son histoire (première zone exempte d'arme nucléaire depuis 1967). De même, les abstentions de la Guyane et du Nicaragua sont à contrecourant du positionnement des organisations (Caricom, Celac, Opanal, Unasur) dont ces États sont membres. Doit-on dès lors y voir le résultat de pression de la part des Britanniques sur son ancienne colonie de Guyane et des États-Unis sur le Nicaragua ?

Concernant la France, la dépêche de l'AP apparaît encore plus crédible au vu des informations données par des représentants du ministère des Affaires étrangères à ICAN France, indiquant avoir « envoyé des messages faisant part de sa préoccupation de l'existence de cette initiative aux pays francophones ». L'absence

de vote du Sénégal (acteur fort de la diplomatie africaine et qui fut toujours favorable à ce processus), de Djibouti (allié majeur de la France en Afrique), les absentions du Mali et du Maroc semblent ainsi trouver une explication !



Du reste, le ministère des Affaires étrangères français a cru bon d'adresser aussi une « lettre d'instruction » aux 74 eurodéputé(e)s français pour leur demander clairement de rejeter cette fois une résolution « Sécurité et non-prolifération nucléaires » du Parlement européen qui soutenait (point 6 et 7) la résolution de l'ONU. Il faut croire que cela a marché. Car si nous observons le résultat du vote, la résolution a été déposée par 3 eurodéputés français du groupe S&D, mais il semble que cette lettre ait changé la position de deux d'entre eux, puisqu'ils ont décidé de s'abstenir lors du vote. L'impact global est certes faible, mais existe donc bien...

Il est logique qu'un État cherche à expliquer pourquoi « il a raison » ; mais dans ce cas tout porte à croire que ce ne fut pas juste une bataille argumentaire...

Une Mission d'information sur la dissuasion peu encline à l'écoute...

Jacques Bordé, vice-président de Pugwash-France, ancien directeur de recherche au CNRS
& Annick Suzor-Weiner, présidente de Pugwash-France, professeur émérite à l'Université Paris-Sud

Depuis février 2016, la commission de la défense a établi une Mission d'information sur les enjeux technologiques et industriels du renouvellement des deux composantes de la dissuasion. Notre organisation, l'association française pour le Mouvement Pugwash, a demandé par une lettre du 19 mai dernier à être auditionnée par les deux députés rapporteurs de la Mission. Cette demande est malheureusement restée sans réponse !

Le Mouvement mondial Pugwash (prix Nobel de la paix 1995) est né de la prise de conscience par des physiciens (dont Albert Einstein) que la paix devait être recherchée par d'autres moyens que par l'armement nucléaire. Aujourd'hui, les scientifiques de Pugwash sont mobilisés pour un développement responsable des sciences et des technologies ; ils sont à l'origine de nombre de ces développements, sont conscients de la puissance énorme qu'ils confèrent aux hommes et veulent veiller à ce qu'ils ne puissent pas conduire à un anéantissement de l'humanité.

Donc, disons-le d'entrée, le Mouvement Pugwash, opposé aux armes nucléaires, n'est favorable ni à leur amélioration ni à leur renouvellement. Nous reconnaissons que la recherche militaire a conduit à des avancées technologiques qui ont eu des retombées civiles, et réciproquement : c'est ce qu'on appelle la recherche duale. Mais celle-ci était acceptable tant qu'elle ne mettait pas toute l'humanité en péril. Avec l'armement nucléaire, on ne peut accepter leur amélioration sous prétexte de retombées technologiques et industrielles. Les véritables enjeux technologiques et industriels d'aujourd'hui que doit financer le budget de l'État sont ceux qui correspondent à des améliorations réelles et tangibles pour l'avenir de l'humanité et non à la sophistication d'armes qui représentent un risque majeur pour notre société comme les trois conférences intergouvernementales sur les conséquences humanitaires l'ont démontré.

Parmi les enjeux technologiques importants, nous espérons que la Mission examine en priorité les avancées souhaitables pour contrôler et empêcher la prolifération, pour repérer les SNLE des autres pays, par exemple par la détection des anti-neutrinos ; nous espérons qu'elle examine les enjeux liés au démantèlement (vu le coût exorbitant de celui des SNLE de la première génération). Nous souhaitons que la Mission, si elle s'est penchée sur les retombées civiles éventuelles du développement des armes nucléaires, évalue et répertorie celles qui seraient vraiment positives, et le moyen de les financer directement, plutôt que par le détour du budget militaire. Les industriels en seraient-ils incapables sans l'expertise militaire ? Les scientifiques ne pourraient-ils pas y travailler si on leur donnait le financement ? Si l'on souhaite une véritable désescalade des armements nucléaires, comme le TNP nous y engage, il ne reste comme véritables enjeux technologiques et industriels que ceux liés au désarmement qui devraient être prioritaires, puis des enjeux liés à la compétitivité commerciale et aux emplois de nos industries d'armements ; mais soutenir ces derniers enjeux ne fait malheureusement qu'accroître l'image de la France comme marchand de canons.

Pour toutes ces raisons, le Mouvement Pugwash-France pense que l'étude des seuls enjeux technologiques du renouvellement des armes nucléaires, en la séparant de la remise en question de l'efficacité générale de la dissuasion nucléaire, c'est l'arbre qui cache la forêt. Nous espérons donc que cette étude a pris en compte les enjeux technologiques et industriels de l'application de nos engagements dans le TNP, donc dans le processus de désarmement ; de même à l'aube de l'ouverture de la négociation d'un traité d'interdiction des armes nucléaires en 2017 à l'ONU, nous ne concevons pas que cette Mission en ait fait abstraction, alors même que cela aura un impact direct sur la politique de dissuasion et sur les industriels de l'armement.

La dissuasion nucléaire en bref...

La modernisation des ports nucléaires français •

Le Contrôle général des armées doit établir, à la demande du ministre Jean-Yves Le Drian, un « état des lieux objectif » des ports de Cherbourg, de Brest, mais surtout de Toulon qui accueillera les SNA *Barracuda*. Ce port nécessite d'importants travaux de modernisation (la première phase devrait débuter en 2018) ; et les coûts pourraient être très supérieurs à ceux initialement prévus, notamment suite au retour d'expérience de Fukushima, Toulon étant situé sur une zone sismique et le port en plein centre-ville. Des travaux, qui pèseront lourd apparemment dans le budget d'infrastructures du ministère...

Augmenter le budget de la défense uniquement pour la dissuasion ? •

C'est une question que devrait se

poser les parlementaires. En effet, à la lecture de l'Avis « Équipement des Forces - Dissuasion » du projet de loi de finance pour 2017 (n° 4061) du député J.-J. Bridey, il est noté : « Le nécessaire renouvellement de la dissuasion nucléaire consommera une large part des marges de manœuvre résultant d'une hausse du budget de la défense à 2 % du PIB. Mais en tout état de cause, selon les estimations du délégué général pour l'armement, on peut estimer que ces opérations de renouvellement porteront de trois à six milliards d'euros par an le coût annuel de la dissuasion pendant plusieurs années. » Par conséquent les remplacements des véhicules de l'avant blindé, des hélicoptères Gazelle, et les autres problèmes de disponibilité de certains matériels conventionnels devront attendre...

Participation des parlementaires pour suivre les négociations d'interdiction des armes nucléaires

L'approbation à une large majorité des États de l'ONU de la résolution L.41 va permettre d'organiser, en 2017, une conférence des Nations Unies ayant pour objectif la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète. Cette conférence sera convoquée au siège de l'ONU à New York du 27 au 31 mars et du 15 juin au 7 juillet 2017, et « elle sera ouverte à la participation et à la contribution d'organisations internationales et de représentants de la société civile ». Dans les grands événements de l'ONU la présence de parlementaires a toujours été fortement accueillie, car elle permet de réaliser une approche diplomatique différente. Ainsi, le PNND France et l'Observatoire des armements encouragent la participation (rencontres, interventions) de parlementaires français lors des négociations de ce futur traité qui auront un impact (diplomatique, militaire, économique) sur la politique de dissuasion de la France. Nos organismes sont à votre disposition pour mettre en œuvre cette action.

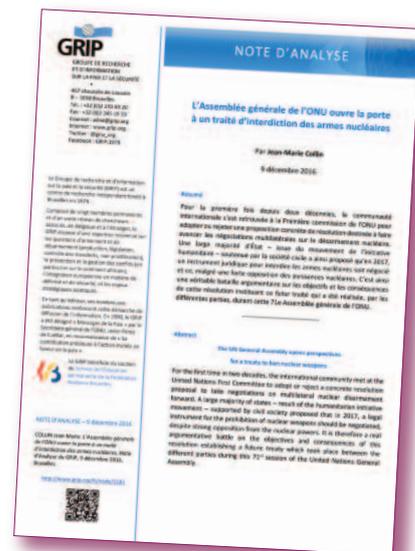
QUESTION POUR LES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

Des pressions contre les États francophones ?

Cette Lettre est adressée à l'ensemble des parlementaires francophones, c'est pourquoi nous avons décidé de proposer une question qui peut être déposée par chacun dans son Parlement.

Le 29 août, durant la conférence internationale du PNND « Construire un monde sans armes nucléaires » à Astana, Kazakhstan, Anita Friedt première sous-Secrétaire d'État américaine adjointe pour la politique nucléaire et stratégique, a indiqué que « les États-Unis appellent tous les États à rejeter les efforts irréalistes visant à interdire les armes nucléaires ». La France a elle envoyé des Lettre d'intention aux pays francophones sur la nécessité de voter contre la résolution L.41 créant un processus de négociations d'interdiction des armes nucléaires.

M/M^{me} le Député(e) M/M^{me} le Sénateur demande au ministre des Affaires étrangères si des pressions extérieures ont été exercées sur notre posture diplomatique afin de ne pas approuver la résolution L.41 et quelle a été sa réponse ?



L'Assemblée générale de l'ONU ouvre la porte à un traité d'interdiction des armes nucléaires

Réalisée par Jean-Marie Collin, cette Note d'analyse publiée par le Grip revient sur cette « véritable bataille argumentaire » sur les objectifs et les conséquences de la résolution ouvrant les négociations pour ce futur traité d'interdiction. Issue du mouvement de l'initiative humaine soutenue par la société civile, cette perspective rencontre une forte opposition des Puissances nucléaires, dont la France.

Disponible sur : www.grip.org

Retrouvez les numéros de la Lettre sur :

<http://www.pnnd.org/pnnd-france-lettre-d-information-parlementaire>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc_nonukes



L'Observatoire des armements et le PNND France sont membres du comité de pilotage d'ICAN France - Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires lancée en 2007. Présente dans 95 pays, elle regroupe 424 organisations non-gouvernementales partenaires.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.icanfrance.org et www.icanw.org/



Le réseau des **Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit plus de

800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment de conférences, de newsletters, de séminaires et de contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATION SUR LE PNND : www.pnnd.org/fr

CONTACT : Jean-Marie Collin, *directeur France et pays francophones*, jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATION SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, *directeur*, patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03